

HORAIRES DE CHANTIER

- > **Stand nu** : 8 et 9 octobre de 7h30 à 20h00
- > **Stand Essentiel, Easy et Spécial Matériel** : 9 octobre de 7h30 à 20h00 et 10 octobre de 7h30 à 23h00
- > **Stand Business, Identity, Agora**
Village/Pavillon : 11 octobre de 7h30 à 23h00
- > **Livraison mobilier** : 10 et 11 octobre.

LIVRAISONS

Aucune livraison ne pourra être faite à Eurexpo avant le début de la période de montage du salon : le 8 octobre à 7h30. Pour tout stockage de matériel avant cette date, merci de vous adresser à un de nos transitaires exclusifs (cf. formulaires Transport & Manutention).

IMPORTANT : Pour toute livraison, une personne doit être présente sur le stand pour la recevoir. Aucune réception de marchandise ne sera effectuée par le Commissariat Technique.

Horaires de livraisons pendant le salon : de 7h30 à 8h30.

Adresse de livraison

Parc des Expositions EUREXPO LYON
Salon : POLLUTEC 2021
Nom de la société exposante + Nom du destinataire
+ N° de téléphone portable
Hall n° - Allée n° - Stand n°
BP 190
Avenue Louis Blériot - 69686 Chassieu cedex - France

Livraisons traiteurs

Les livraisons traiteurs sont autorisées sous réserve de bon de livraison. Les exposants peuvent faire appel, soit aux traiteurs installés sur le site, soit à des traiteurs agréés par le Parc des Expositions. La liste des traiteurs agréés est disponible sur votre espace exposant.

Tous les traiteurs non-référencés devront impérativement obtenir un agrément ponctuel en adressant leur demande à :

EUREXPO LYON - Mme Pauline BONNASSIEUX
Tél.: +33 (0)4 72 22 33 44 - Fax: +33 (0)4 72 22 33 34
Email : pauline.bonnassieux@eurexpo.com

En l'absence de cet agrément, l'accès au parc leur sera refusé.

PLANIFIEZ VOS LIVRAISONS AVEC LE SERVICE TECHNIQUE

Afin de faciliter la mise en place de vos véhicules ou matériels volumineux sur les stands, nous vous recommandons de contacter le service technique pour planifier leur livraison :

Email: logistique.pollutec@reedexpo.fr

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Lors du passage de la commission de sécurité, les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand. Date et heure : le 11 octobre à 14h00.

ACCÈS ET CIRCULATION

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans les halls. Seuls sont autorisés les engins de manutention. L'accès aux aires de stationnement est libre pendant le montage et le démontage, en revanche il est nécessaire d'avoir une carte de parking exposant pendant la durée de la manifestation.

Les badges de montage/démontage sont obligatoires et téléchargeables sur votre espace exposant.

DOUANE

Les formalités de douane pourront être effectuées par votre transporteur.

EMBALLAGES VIDES - DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Les emballages vides doivent être évacués sans délai et entreposés par les exposants ou leurs transporteurs (cf formulaire Manutention).

RETRAIT DES DÉCHETS (obligatoire)

Afin de faciliter l'élimination des déchets lors du montage, vous pouvez commander une évacuation déchets au m³ auprès de la société de nettoyage AXIAL (bon de commande sur votre espace exposant).

Les déchets, gravas NON ÉVACUÉS lors du montage seront cassés et/ou mis en benne, aux frais de l'exposant, avec un minimum de facturation de 1 000 € HT. L'exposant est responsable pour l'ensemble de ses prestataires.

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à vos décorateurs et différents prestataires qui interviennent sur votre stand.

SURVEILLANCE

La surveillance générale du salon est prise en charge par l'organisateur. Il s'agit là d'une obligation de moyen et non de résultat. Vous pouvez faire surveiller, surtout la nuit, vos installations (cf. formulaire Gardiennage de stand). Les risques de vols sont importants pendant les phases de montage et démontage.

VOLS OU SINISTRES

Dépôt de plainte dans les 24 h au commissariat de police sous peine pour l'exposant d'être déchu du droit au bénéfice de la garantie d'assurances.

COMMISSARIAT DE POLICE
76 route de Lyon - 69680 Chassieu - France
Tél: +33 (0)4 78 40 18 59

Dans le cadre de l'assurance salon, remettre au commissariat général l'original de votre dépôt de plainte ou l'adresser dans un délai de 3 jours (timbre faisant foi) à :

REED EXPOSITIONS FRANCE - POLLUTEC 2021
52-54 quai de Dion-Bouton
CS 80001 - 92806 Puteaux Cedex - France